

1. *Le logement social étudiant est-il pour vous une urgence en Ile-de-France ? :*

Oui Non

• *Les nouvelles constructions de logement étudiant annoncées doivent-elles :*

- permettre de détruire l'existant, en compensant les destructions Oui Non

- s'ajouter aux logements existants qui doivent être tous réhabilités? Oui Non

• *Les logements étudiants en cours de construction vont tous avoir des loyers entre 300 et 500 euros, ce qui est le double des loyers payés à la RUA ? Trouvez-vous cela :*

- acceptable

- inévitable

- inacceptable

Précisez :

Le logement étudiant doit être accessible à toutes et tous et plus particulièrement aux personnes à faible revenu. Sa vocation doit rester avant tout sociale pour ne pas accentuer les inégalités déjà existantes.

4. *Sous quelle(s) forme(s) la Région Ile de France peut-elle intervenir ?*

Une participation à la décision pour toute nouvelle construction Oui Non

Une participation financière à la construction de nouveaux logements Oui Non

Une aide à la réhabilitation des résidences universitaires existantes Oui Non

Autres commentaires :

La Région en tant que co-financeur doit évidemment participer à la décision sur la localisation, la qualité et la nature des nouvelles constructions (ou réhabilitations), sur le mode de gestion, et la politique des « loyers ». Ce co-financement étant bien sûr réservé à des locations à vocation sociale et non à des opérations de pures promotions immobilières.

5. *La résidence Universitaire Jean Zay remplit-elle un rôle social :*

- Superflu

- nécessaire

- indispensable

6. *Jugez-vous que la résidence Universitaire Jean Zay d'Antony a assumé correctement sa*

mission concernant :

	Oui	Non	Ne sait pas
- le logement des étudiants ?	X	ú	ú
- l'accompagnement social et culturel ?	X	ú	ú
- l'accompagnement universitaire ?	ú	ú	X

7. *Ces missions de la Résidence doivent-elles être encore défendues ?*

- Un peu ú
- Beaucoup X
- Pas du tout ú

8. *Approuvez-vous le vote d'une participation financière de la Région de 20 millions d'euros sur 3 ans pour la réhabilitation de la Résidence Universitaire d'Antony ?*

Oui X Non X

9. *Si oui, ces 20 Millions votés par le Conseil régional doivent servir :*

- à accompagner le projet de la CAHB ú
- à remettre en cause le projet de la CAHB pour conserver la capacité d'accueil X
- à négocier pour diminuer le nombre de bâtiments démolis ? ú

10. *Pensez-vous que l'objectif d'une rénovation de la RUA doive être le maintien sur le site de sa capacité d'accueil et de ses équipements spécifiques ?*

Oui X Non ú

11. *Si oui, comptez-vous intervenir pour empêcher la destruction décidée par la CAHB en octobre 2009 d'une partie de cette résidence universitaire ?*

Oui X Non ú

Comment pensez-vous y parvenir ?

En faisant pression sur le gouvernement et les différents acteurs de la Région.

12. *Si vous êtes favorables au maintien sur le site de la capacité d'accueil et des équipements de la RUA, quelles autres propositions la Région Ile-de-France peut-elle faire pour y parvenir ?*

Outre une participation financière conséquente pour permettre une réhabilitation sans réduire la capacité d'accueil de la RUA, organiser un partenariat pour utiliser aux mieux la surface foncière de cette résidence dans le cadre d'actions en faveur de la formation professionnelle .